



Le Pont des Pèlerins sur la Boralde de Saint-Chély

Le Pont Vieux, appelé désormais « Pont des Pèlerins », a vraisemblablement été construit à la fin du XIV^{ème} siècle ou au début du XV^{ème}, pour franchir la Boralde de Saint-Chély. A ce jour, il n'a pas (encore) été découvert de document concernant l'origine de cet ouvrage. C'est par comparaison avec d'autres ouvrages semblables que l'on peut avancer la datation.

Cette période – fin XIV^{ème}, début XV^{ème} – correspond à celle de la reconstruction, ordonnée par le Dom d'Aubrac, de l'église de Saint-Chély incendiée en 1385 par les routiers, ou compagnies anglaises. Il n'est pas interdit de penser que, sur la lancée, le Dom d'Aubrac, seigneur de Saint-Chély, ait décidé de faire édifier ce pont qui supporte la Croix, sur le fût de laquelle est représenté un pèlerin ainsi décrit par l'historien Raymond Oursel dans son livre : « Pèlerins du Moyen-Age » : « Gravé sur le socle d'un calvaire de pont routier, à Saint-Chély d'Aubrac, un bas-relief rudimentaire, émouvant en son sombre schéma, évoque avec exactitude le costume qui consacra le pèlerin : un long manteau en forme de pèlerine couvrant tout le corps jusqu'aux pieds. Un capuchon protège ici la tête du bonhomme. Quant au bâton de marche, dénommé bourdon, il est l'attribut le plus traditionnel du pèlerin, son compagnon familier. »

Saint-Chély d'Aubrac, Village « halte sur les chemins de Compostelle »

Le patrimoine mondial - Signification et critères

1993 - Les chemins de Compostelle en Espagne sont inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité.

1998 - Les chemins de Compostelle en France sont inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Extrait de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et de ses orientations - 1972

« Le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettrons aux générations à venir »

« Les sites du Patrimoine Mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés (...) Les sites sélectionnés pour constituer le patrimoine mondial sont choisis pour leurs qualités propres, en tant que meilleurs exemples possible du patrimoine culturel et naturel qu'ils représentent »

Le Patrimoine Mondial est constitué de deux catégories de biens reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle :

- Les biens culturels,
- Les biens naturels

et les paysages culturels, « ouvrages combinés de la nature et de l'homme ».

Classement des Chemins de Compostelle en France

La décision d'inscription recouvre à la fois des monuments individuels notables jalonnant les routes principales, et des tronçons du Chemin du PUY.

« Tout au long du moyen âge, Saint-Jacques de Compostelle fut la plus importante de toutes les destinations pour d'innombrables pèlerins venant de toute l'Europe. Pour atteindre l'Espagne, les pèlerins devaient traverser la France, et les monuments historiques notables qui constituent la présente inscription sur la liste du patrimoine mondial étaient des jalons

sur les quatre routes qu'ils empruntaient . » (Lettre de notification de l'UNESCO au gouvernement français le 29 décembre 1998).

Deux biens inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité pour la commune de Saint-Chély d'Aubrac



Un bien culturel

Le Pont des Pèlerins sur la Boralde

Rénové en 2001 – Inauguré officiellement le dimanche 4 août 2002

Un bien naturel

**Le tronçon Nasbinals – Aubrac – Saint-Chély d'Aubrac - 17 km –
voie du Puy en Velay**

Les autres biens classés en Aveyron

4 biens culturels : Abbatale Ste Foy (Conques), Pont sur le Dourdou (Conques), Pont Vieux (Espalion), Pont sur le Lot (Estaing).

1 bien naturel : parmi les sept tronçons classés sur le chemin du PUY - Saint-Côme d'Olt à Estaing - 17 km

**Pour plus d'informations... adressez-vous
Au Point Information Tourisme - Syndicat d'initiative
à Saint-Chély d'Aubrac**